



Avis
de la Commission conjointe d'Information et de sélection
d'appel à projets social ou médico-social
portant sur le Placement Éducatif A Domicile

La Commission s'est réunie les 12 octobre, 15 octobre et 8 novembre 2018, sous la co-présidence de Madame ARNAULT, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des Affaires sociales, et de Madame Ségolène CAVALIERE, Directrice de Cabinet de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (excusée les 12 et 15 octobre).

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la Préfète d'Indre-et-Loire.

➤ **LOT 1 : mise en œuvre de 12 accompagnements**

5 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Montjoie**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)
- N°4 : Groupe SOS Jeunesse
- N°5 : Fondation Verdier

➤ **LOT 2 : mise en place de 22 accompagnements**

2 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation Action Enfance**
- N°2 : Groupe SOS Jeunesse

➤ **LOT 3 : mise en place de 14 accompagnements**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 Fondation des Apprentis d'Auteuil**
- N°2 : Fondation Action Enfance
- N°3 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 4 : mise en place de 68 accompagnements**

3 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)**
- N°2 : Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)
- N°3 : Fondation Verdier

➤ **LOT 5 : mise en place de 14 accompagnements**

1 projet a été déposé, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du Département d'Indre-et-Loire et sur son site internet ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Indre et Loire.